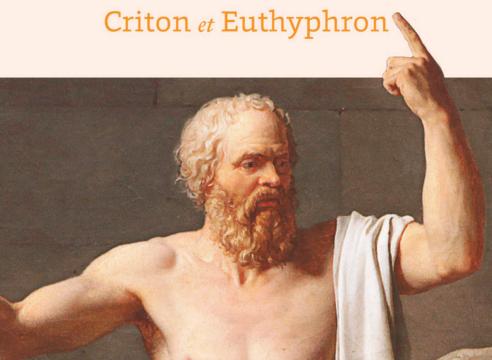
Librio

PLATON

Apologie de Socrate

suivi de



Dans la même collection

Manuel d'Épictète, Librio n° 1097
Voltaire, Traité sur la tolérance, Librio n° 1086
Rousseau, Du contrat social, Librio n° 1085
La Boétie, Discours de la servitude volontaire, Librio n° 1084
Marc Aurèle, Pensées, Librio n° 1078
Platon, Gorgias, Librio n° 1075
Sénèque, De la vie heureuse, Librio n° 678
Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements
de l'inégalité parmi les hommes, Librio n° 340
More, L'Utopie, Librio n° 317
Descartes, Discours de la méthode, Librio n° 299
Marx et Engels, Manifeste du parti communiste, Librio n° 210
Machiavel, Le Prince, Librio n° 163
Platon, Le Banquet, Librio n° 76
Ovide, L'Art d'aimer, Librio n° 11

Platon

Apologie de Socrate

Suivi de

Criton et Euthyphron

Traduction de Victor Cousin (1822), revue et modernisée par Sylvaine Guyot

Introduction de Gilles Van Heems



En couverture : Jacques-Louis David, La Mort de Socrate (détail), 1787 © Artothek / LA COLLECTION

> © E.J.L., 2004 pour l'introduction et la modernisation du texte. © E.J.L., 2022 pour la présente édition

> > EAN 9782290377697

Sommaire

| Introduction | 7 |
|--------------------------------|----|
| Apologie de Socrate | 13 |
| Criton ou le Devoir du citoyen | 43 |
| Euthyphron ou De la sainteté | 63 |
| Fiche biographique | 94 |

Introduction

Si toute société a ses mythes fondateurs, notre civilisation «occidentale», pour sa part, tire ses valeurs de sa réaction face à un double scandale, celui de la mise à mort de deux Innocents, pourtant distantes de quatre siècles: celle de Jésus de Nazareth, cloué à une croix au début de notre ère, et celle de Socrate, citoven d'Athènes, condamné à boire la ciquë en 399 avant notre ère par une cité qui se vantait de traiter ses citoyens comme des hommes libres et égaux devant la loi. Par-delà les différences d'époques, de situations, de cultures, ces deux condamnations ont marqué sans commune mesure le monde «occidental», façonné tant par l'apport chrétien que par celui de la Grèce classique. Or, si des siècles d'études ont visé à faire de Socrate une sorte de prophète païen, dont les préoccupations de justice et de piété forcent encore l'admiration, il n'en reste pas moins que le procès intenté au philosophe par Mélétos en 399 ne peut se comprendre que si on le replace dans son contexte historique immédiat.

Une triple «apologie» de Socrate

Ce procès nous est connu par le témoignage contemporain de deux disciples de Socrate, Platon et Xénophon, auteur lui aussi d'une Apologie de Socrate, assez différente, pour ses valeurs tant littéraire que documentaire, de celle de Platon. Les trois discours rassemblés ici, l'Apologie de Socrate, l'Euthyphron et le Criton, sont les trois textes qui, avec le Phédon, sont consacrés aux dernières semaines de Socrate, du procès et de la condamnation qui s'ensuivit, à sa mort, un mois après, par empoisonnement¹. L'Apologie (c'est-à-dire, en grec, le «discours de défense présenté par l'accusé

^{1.} Le condamné à mort était censé absorber de la ciguë, un poison violent proche de notre cyanure.

à son procès ») est toutefois bien plus que la simple retranscription du discours prononcé par Socrate devant ses juges; tout en respectant la forme qu'il a dû prendre et son contenu probable, Platon écrit un véritable éloge de son maître, qui a su rester tout au long du procès fidèle à ses principes. L'Euthyphron, écrit peu après l'Apologie, sans doute à l'occasion du retour de Platon à Athènes en 396 av. J.-C., vise à illustrer, comme l'indique son sous-titre, De la piété, la véritable et profonde piété de Socrate et l'inanité des chefs d'accusation religieux portés contre lui. Enfin, le Criton vient compléter ce portrait du philosophe, en présentant son respect des lois de la cité qui l'a vu naître, Athènes.

Une cité en crise

Or Athènes, en cette fin du ve siècle, connaissait une crise politique sans précédent; la patrie de la démocratie, en effet, qui avait été sous Périclès, grâce à la puissance de son empire et à son rayonnement culturel, la première cité grecque, avait connu au cours de la guerre du Péloponnèse de cuisantes défaites face à Sparte, qui avait fini par l'emporter sur sa rivale et y instaurer, en 404, un régime oligarchique¹ sanglant. Athènes avait donc connu, en l'espace de quelques années, des défaites militaires retentissantes, la destruction de ses murailles, des défections de la part de ses alliés, une guerre civile, et le climat était à la méfiance et au découragement. Or ces événements eurent des répercussions directes sur la vie culturelle et intellectuelle de la cité; il faut savoir que le v^e siècle avait vu naître les premiers penseurs du monde grec, qui s'intéressaient aussi bien au monde et aux lois de la nature, qu'à l'homme et à sa vie en société. En cette fin de siècle fort trouble, le peuple d'Athènes avait fini par soupçonner ces intellectuels, habiles orateurs et penseurs audacieux, d'avoir miné les valeurs qui avaient fait la grandeur d'Athènes et, en définitive, d'être la cause de sa défaite face à Sparte et de sa déchéance. Ainsi, on a rangé sous le terme de

^{1.} Ce gouvernement de «Trente tyrans » dirigés par Critias marque la fin de la démocratie. Si celle-ci est restaurée dès 403, l'antagonisme entre démocrates et oligarques ne cessera, dès lors, de marquer la vie politique athénienne.

«sophistes» – terme qui en grec désigne à l'origine un homme habile et savant – tous ces gens qui, forts de leur talent oratoire et de leur rationalisme, affirmaient tout savoir et pouvoir tout enseigner, moyennant rétribution. Les sophistes attiraient à eux toute la jeunesse dorée d'Athènes, qui avait les moyens de s'offrir leurs leçons – les sophistes pratiquaient des tarifs exorbitants – et qui voulait apprendre l'art de persuader en vue d'une future carrière politique. On comprend mieux, dès lors, pourquoi Socrate a pu être accusé «de corrompre la jeunesse»; le philosophe, d'ailleurs, n'a pas été la première victime de ce discrédit et de cette méfiance envers les «intellectuels»: le sophiste Protagoras, qui avait écrit dans un de ses traités qu'il ne savait pas si les dieux existaient ou n'existaient pas, et le physicien Anaxagore, qui avait conclu que les astres, loin d'être des divinités, étaient des pierres incandescentes, avaient été frappés d'exil pour n'avoir pas cru aux «dieux de la cité», tout comme Socrate.

Socrate n'a donc été qu'une victime de plus, un de ces boucs émissaires choisis par une cité en plein désarroi face aux désastres militaires et à la perte de ses valeurs. Car l'opinion publique ne voyait en Socrate qu'un sophiste un peu illuminé et passablement fou: il est significatif que l'auteur de comédies Aristophane l'ait choisi comme personnage de sa pièce Les Nuées, présentée en 423; Socrate y est représenté comme un orateur roué, capable de faire triompher l'«argument injuste», et comme un physicien absorbé dans la contemplation du ciel; il adore de nouvelles divinités - étonnant, on y trouve déjà le grief proposé un quart de siècle plus tard par Mélétos –, les Nuages, et méprise les dieux traditionnels¹... Aristophane fait un amalgame certes infondé, mais éminemment représentatif de la façon dont le peuple percevait ce personnage hors du commun, qui passait son temps à aborder les gens dans la rue² et à les faire progresser, pas à pas, dans la connaissance du Vrai et qui prétendait qu'un Démon – au sens grec de divinité intermédiaire entre les dieux et les hommes – le quidait sans cesse et lui donnait une mission... Comment notre société du XXIe siècle aurait-elle accueilli un tel personnage?

^{1. «}Qui ça, Zeus? Trêve de balivernes! Il n'existe même pas. Zeus», dit Socrate à Strepsiade dans *Les Nuées* (v. 367, trad. V.-H. Debidour).

^{2.} Voir l'exposé que fait Socrate lui-même de sa «méthode» dans l'Apologie.

Le système judiciaire

Le procès de Socrate est une graphè, c'est-à-dire une action publique, intentée par un citoyen au nom du salut de la communauté tout entière (contrairement à la dikè, action privée qui n'engage que les deux parties en présence). Tout citoyen avant pleine jouissance de ses droits politiques pouvait le faire; Mélétos, un piètre poète, - avec l'appui du riche tanneur et puissant démocrate Anytos et de Lycon, un orateur peu connu a déposé sa plainte auprès de l'archonte-roi et accusé Socrate non seulement d'être impie en introduisant de nouvelles divinités1, mais encore, par son enseignement, de corrompre la jeunesse². Le procès se déroule devant les héliastes, jury composé de plusieurs centaines de citoyens tirés au sort et chargés de trancher dans les actions publiques. L'accusé n'avait pas d'avocat pour se défendre et prononcait son propre plaidover – il pouvait avoir recours aux services d'un logographos, sorte d'écrivain public spécialisé dans la rédaction de plaidoyers, ce que Socrate ne fit pas. Le procès se déroulait en trois temps: l'accusé prononcait un premier discours destiné à réfuter les arguments de la partie adverse; à la suite de cela, le jury décidait de la culpabilité ou non de l'accusé; ensuite, si l'accusé était jugé coupable, chacune des parties prononcait un nouveau discours proposant une peine; le jury devait choisir entre l'une des deux peines. Enfin, une fois le châtiment connu, l'accusé tenait son dernier discours. L'Apologie de Socrate montre bien cette triple articulation: Socrate réfute tout d'abord les accusations qu'on a portées contre lui, il propose ensuite comme «peine» d'être nourri au Prytanée – c'est-à-dire nourri aux frais de l'État, sorte de gratification accordée «aux grands hommes par la patrie reconnaissante» -, et enfin prononce un dernier discours, une fois sa condamnation à mort arrêtée.

^{1.} L'acte d'accusation, maintes fois répété au cours de l'*Apologie*, est énoncé en ces termes dans l'*Euthyphron* (trad. Cousin): «car il dit que je fabrique des dieux, que j'en introduis de nouveaux et que je ne crois pas aux anciens. Voilà de quoi il m'accuse».

^{2.} C'est même là le premier chef d'accusation, si l'on en croit la reformulation qu'en fait Socrate dans l'*Apologie* (trad. Cousin): «Socrate est coupable, en ce qu'il corrompt les jeunes gens, ne reconnaît pas la religion de l'État et met à la place des extravagances démoniaques.»